

## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 161-2024**

**Avis est donné de ce qui suit :**

1. Qu'à sa séance extraordinaire tenue le 18 novembre 2024, le conseil de la Municipalité de Rawdon a adopté le règlement suivant :

*Règlement numéro 161-2024 sur la régie interne et les normes durant les séances*

2. Ce règlement peut être consulté au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville de Rawdon situé au 3647, rue Queen, aux heures normales d'ouverture.
3. Ce règlement entre en vigueur suivant les dispositions de la loi.

Donné à Rawdon, ce 19 novembre 2024.



**Me Caroline Gray**

**Directrice générale adjointe et  
directrice du Service du greffe**